

Jean FOLTZER
151 Avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

FIBA SATFC SAS
40 rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE

POULAILLON SA

**Société Anonyme
au capital de € 5 111 119.-**

8 Rue du Luxembourg 68310 WITTELSHEIM

SIRET : 493 311 435 0025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2015

Aux Associés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Anonyme POULAILLON tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Monsieur le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. Ils sont le cas échéant, dépréciés selon les modalités décrites dans l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier la pertinence des évaluations retenues.
- L'annexe légale expose les engagements financiers donnés par votre société, informations que nous avons appréciées dans le cadre de nos travaux.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

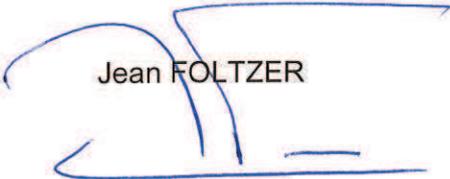
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil

d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Mulhouse, le 29 janvier 2016

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Jean FOLTZER

FIBA SATFC SAS



David GREDER

Membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement	245 895	71 831	174 064	209 675	35 611	16.98	
	Concessions, brevets et droits similaires	510 142	30 819	479 323	478 822	501	0.10	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	195 523		195 523		195 523		
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	144	134	10	82	72	88.16	
	Autres immobilisations corporelles	15 268	12 859	2 409	6 913	4 504	65.15	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	11 335 415		11 335 415	4 801 850	6 533 565	136.06		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	16 000		16 000	16 000				
Total II	12 318 386	115 643	12 202 744	5 513 341	6 689 403	121.33		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	1 070 857		1 070 857	986 118	84 739	8.59	
	Autres créances	2 908 055		2 908 055	1 519 519	1 388 536	91.38	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	21 736		21 736	35 952	14 216	39.54		
Charges constatées d'avance (3)	4 194		4 194	5 139	945	18.40		
Total III	4 004 842		4 004 842	2 546 728	1 458 114	57.25		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 323 228	115 643	16 207 586	8 060 069	8 147 516	101.08		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2015	12	30/09/2014	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 906 300)	3 906 300		3 000 000		906 300	30.21
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 589 359				5 589 359	
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	300 000		300 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	450 000		150 000		300 000	200.00
	Report à nouveau	225 385		167 093		58 292	34.89
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	405 836		358 292		47 545	13.27
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	10 876 880		3 975 385		6 901 495	173.61	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	501 461		1 021		500 440	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	3 073 036		2 509 313		563 723	22.47
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	297 753		361 053		63 301	17.53
	Dettes fiscales et sociales	695 457		583 672		111 785	19.15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	762 999		629 624		133 374	21.18	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	5 330 705		4 084 684		1 246 021	30.50
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	16 207 586		8 060 069		8 147 516	101.08	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 330 705

4 084 684

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 660 689		2 660 689	2 171 780		488 908	22.51
Chiffre d'affaires NET	2 660 689		2 660 689	2 171 780		488 908	22.51
Production stockée							
Production immobilisée			60 000			60 000	
Subventions d'exploitation			3 000	4 300		1 300	30.23
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 238	66 914		64 676	96.66
Autres produits			169 986	138 367		31 619	22.85
Total des Produits d'exploitation (I)			2 895 912	2 381 361		514 551	21.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 056			1 056	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 075	54		1 021	NS
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			717 761	551 652		166 109	30.11
Impôts, taxes et versements assimilés			88 737	82 367		6 370	7.73
Salaires et traitements			1 044 982	1 003 525		41 457	4.13
Charges sociales			419 239	420 139		900	0.21
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			52 429	40 285		12 144	30.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			958	21		938	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 326 238	2 098 043		228 195	10.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			569 674	283 318		286 356	101.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2015	12	30/09/2014	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	99 294		274 271		174 977	63.80
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3				3	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	8 925				8 925	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	108 221		274 271		166 050	60.54
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 283		3 985		1 298	32.57
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	5 283		3 985		1 298	32.57
2. Résultat financier (V-VI)	102 938		270 286		167 348	61.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	672 612		553 604		119 008	21.50
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			4 167		4 167	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			4 167		4 167	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54 149		8 960		45 189	504.35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			423		423	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	54 149		9 383		44 767	477.13
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	54 149		5 216		48 933	938.17
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	22 895		32 901		10 006	30.41
Impôts sur les bénéfices (X)	189 731		157 195		32 536	20.70
Total des produits (I+III+V+VII)	3 004 133		2 659 799		344 334	12.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 598 297		2 301 507		296 790	12.90
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	405 836		358 292		47 545	13.27

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

6 960 6 596

SA POULAILLON
8 RUE DU LUXEMBOURG

68310 WITTELSHEIM

ANNEXE DU 01/10/2014 AU 30/09/2015

AUDIT CONSEILS

57 Rue Lavoisier
CS 42324
68200 MULHOUSE
0389601314

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 207 585.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 660 688.64 Euros et dégageant un bénéfice de 405 836.25 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Depuis le 1er octobre 2012, notre société ainsi que notre filiale la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" forment un groupe d'intégration fiscale dans lequel notre société devient seule redevable de l'imposition forfaitaire annuelle ainsi que l'impôt sur les sociétés. En conséquence de la convention d'intégration fiscale conclue entre nos deux sociétés, chacune des sociétés comptabilise dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, les économies d'impôt liées aux déficits sont comptabilisés dans les résultats dans les sociétés déficitaires.

Notre société a fait l'acquisition en date du 30 mars 2015 de la société "FRED'S" exploitant jusqu'à présent notre concept de franchise.

Notre société a également pris une participation dans les sociétés énumérées ci-dessous, dans les proportions suivantes :

A compter du 01 avril 2015 :

- "EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS" : Acquisition de 1 000 actions pour un montant de 10 000 euros, soit 100% du capital.
- "SCI VELLE" : Acquisition de 999 Parts Sociales pour un montant de 9 990 euros soit 99.90% du capital.

A compter du 15 juillet 2015 :

- "SOURCE DE VELLEMINFROY SARL" : 15 140 Parts Sociales pour un montant de 151 400 euros soit 43.71% du capital.

Ces sociétés font désormais partie du périmètre de consolidation des comptes.

A compter du 25 juillet 2015 :

- "AU MOULIN POULAILLON" : Acquisition de 89 994 Parts Sociales détenues par la famille Poulailion pour un montant de 6 300 000 euros, représentant 45% du capital.

Le concept de franchise initialement débuté en avril 2013, avec la contractualisation d'un premier franchisé et l'ouverture de deux points de ventes sur MONTBELIARD,

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

continue d'être développé.

Ce concept regroupe désormais 3 sociétés (à Montbéliard, Bessoncourt et St Quentin).

Dans le cadre de l'introduction de notre société sur le marché réglementé, notre société s'est transformée en SA et a changé sa dénomination sociale pour se dénommer dorénavant "POULAILLON".

Aucun autre fait caractéristique n'est à signaler pour cet exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Introduction du groupe POULAILLON sur ALTERNEXT

Nous rappelons que dans l'optique de lever des fonds pour poursuivre le développement du groupe, la société POULAILLON SA a finalisé son projet d'introduction sur le marché réglementé ALTERNEXT. L'admission a été effective le décembre 2015. L'augmentation de capital a été un succès avec une souscription dépassant les 100%.

Le capital social de POULAILLON SA s'élève désormais à 5 111 119 euros.

Il faut noter que les frais engagés avant la clôture de l'exercice ont été inscrits en immobilisation en cours pour 203 285 euros, déduction faite de l'impôt sur les sociétés sur ces frais soit 67 762 euros, tel que le prévoit la réglementation (montant net inscrit en immobilisation en cours 135 523 euros).

Ces frais viendront ensuite en diminution du poste Prime d'émission constaté l'exercice suivant.

Aucun autre fait significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Notre société POULAILLON SA présente les comptes consolidés du groupe POULAILLON.

Les filiales sont toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

La SCI VELLE et les sociétés FRED'S, EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY et SOURCE DE VELLEMINFROY entrent dans le périmètre de consolidation pour la première fois et sont toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

La détention de notre filiale " AU MOULIN POULAILLON" a été modifiée suite à l'acquisition de titre de cette dernière auprès de la famille POULAILLON, décrite dans le paragraphe "Faits caractéristiques de l'exercice".

Il n'y a pas d'autres variations dans le périmètre de consolidation lequel est présenté sous forme d'organigramme en annexe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 35 627 € dont 9 970 euros au titre du solde du CICE 2014 et 25 657 euros au titre du CICE en germe pour l'année 2015. En ce qui concerne le CICE en germe 2015, il s'agit d'une estimation, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2015.

La société a demandé postérieurement à la date de clôture de l'exercice, un préfinancement au titre de 2014 pour un montant de 319 125 euros, correspondant au CICE de la société et au CICE 2014 de la filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" avec laquelle, elle forme un groupe d'intégration fiscale.

Ce dernier sera restitué à notre filiale dès encaissement.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 35 627 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	35 627
Total	35 627

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL 245 895		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL 497 399		208 267
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	144		
Matériel de transport	4 599		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 669		
	TOTAL 15 411		
Autres participations	4 801 850		6 533 565
Prêts, autres immobilisations financières	16 000		
	TOTAL 4 817 850		6 533 565
	TOTAL GENERAL 5 576 555		6 741 832

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			245 895	245 895
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		0	705 665	705 665
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			144	144
Matériel de transport			4 599	4 599
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 669	10 669
TOTAL			15 411	15 411
Autres participations			11 335 415	11 335 415
Prêts, autres immobilisations financières			16 000	16 000
TOTAL			11 351 415	11 351 415
TOTAL GENERAL		0	12 318 386	12 318 386

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	36 220	35 611		71 831
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	18 577	12 242		30 819
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	62	72		134
Matériel de transport	2 831	1 533		4 363
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 524	2 971		8 495
TOTAL	8 417	4 576		12 993
TOTAL GENERAL	63 214	52 429		115 643

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	35 611				
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 242				
Instal.techniques matériel outillage indus.	72				
Matériel de transport	1 533				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 971				
TOTAL	4 576				
TOTAL GENERAL	52 429				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	16 000		16 000
Autres créances clients	1 070 857	1 070 857	
Personnel et comptes rattachés	34 425	34 425	
Impôts sur les bénéficiaires	426 495	426 495	
Taxe sur la valeur ajoutée	145 357	145 357	
Groupe et associés	2 261 778	2 261 778	
Débiteurs divers	40 000	40 000	
Charges constatées d'avance	4 194	4 194	
TOTAL	3 999 106	3 983 106	16 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	501 461	501 461		
Fournisseurs et comptes rattachés	297 753	297 753		
Personnel et comptes rattachés	156 351	156 351		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	167 934	167 934		
Taxe sur la valeur ajoutée	308 287	308 287		
Autres impôts taxes et assimilés	62 885	62 885		
Groupe et associés	3 073 036	3 073 036		
Autres dettes	762 999	762 999		
TOTAL	5 330 705	5 330 705		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	160 451			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	300 000	90 630		390 630

Notre société a fait l'objet de deux augmentations de capital :

- En date du 15 juillet 2015 :
.Augmentation de capital de 879 000 euros par apport de titres de la société "AU MOULIN POULAILLON"
- En date du 25 juillet 2015 :
.Augmentation de capital de 27 300 euros par compensation de créance de la société "SOURCE DE VELLEMINFROY"

Ces augmentations de capital se traduisent par une création nette de 90 630 actions.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client			245 895	245 895
Total 1			245 895	245 895
Total général				245 895
Dont inscrit au compte 203 du bilan				245 895

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

écrit un nouveau concept de magasin, sous l'enseigne « MORICETTE » ®. Ce concept a été mis en place au Centre Commercial LA PART DIEU à LYON. Cette ouverture du 30 octobre 2015 permet de tester et de valider la bonne exécution de ce nouveau concept, qui pourra ainsi être donné en franchise et déployé sur l'ensemble du territoire Français.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Aucun fonds de commerce n'est inscrit à l'actif du bilan de la société POULAILLON SA.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
PORTEFEUILLE DE MARQUES	450 000	
LOGICIELS	19 379	100.00
LOGICIELS COMPTABILITE ET SOCIAL	35 810	33.33
LICENCE LOGICIEL	4 954	20.00

Le portefeuille de marques comprend la jouissance des différentes marques, dont la célèbre "moricette" acquises auprès de Monsieur Paul POULAILLON au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Dépréciation des valeurs mobilières

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 021 079
Autres créances	41 000
Total	1 062 079

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 461
Emprunts et dettes financières diverses	2 583
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 207
Dettes fiscales et sociales	277 985
Autres dettes	54 764
Total	501 001

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 194
Total	4 194

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 831-2/14)

Le chiffre d'affaires de notre société est constitué à 95% par la facturation de prestations à nos différentes filiales, à 3% par la facturation de redevances à nos trois premiers franchisés et 2% par des prestations à nos différents franchisés.

Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé en France.

Rémunération des dirigeants

(Code du Commerce Art. 123-196; PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	285 775

Il s'agit des rémunérations brutes et des intérêts des comptes courants d'associés versés aux dirigeants.

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	13	
Total	27	

Dont 6 apprentis.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	5 283	108 221

Les produits financiers s'élèvent à 108 221 euros dont 99 294 euros concernent des entreprises liées, à savoir:

SCI POULAILLON CONSTRUCTION : 36 589 euros

SCI MIRABELLES 2 : 71 158 euros

SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION : - 8 453 euros

Ces produits sont issus des participations détenues sur ces trois sociétés.

Aucune charge financière ne concerne les entreprises liées.

Au 30 septembre 2015 :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Les immobilisations financières s'élèvent à 11 335 415 euros dont la totalité concerne les entreprises liées, à savoir :

BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON : 4 731 600 euros
 AU MOULIN POULAILLON : 6 300 000 euros
 DIJON DEVELOPPEMENT : 10 000 euros
 POULAILLON CONSTRUCTION : 9 900 euros
 SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION : 9 900 euros
 TOMBLAINE DEVELOPPEMENT : 10 000 euros
 LES MIRABELLES 2 : 46 450 euros
 EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY : 10 000 euros
 SCI VELLE : 9 990 euros
 FRED'S : 62 175 euros
 SOURCE DE VELLEMINFROY : 151 400 euros

Les créances s'élèvent à 3 978 912 euros dont 3 266 686 euros concernent les entreprises liées, à savoir :

BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON : 407 909 euros
 AU MOULIN POULAILLON : 513 000 euros
 DIJON DEVELOPPEMENT : 36 000 euros
 FRED'S : 189 745 euros
 SCI POULAILLON CONSTRUCTION : 210 782 euros
 MORSCHWILLER CONSTRUCTION : 30 434 euros
 TOMBLAINE DEVELOPPEMENT : 89 294 euros
 SCI LES MIRABELLES 2 : 273 386 euros
 SOURCE DE VELLEMINFROY : 479 366 euros
 SCI VELLE : 599 870 euros
 EAUX MINERALLES DE VELLEMINFROY : 436 900 euros

Les dettes s'élèvent à 5 330 705 euros dont 3 682 865 euros concernent les entreprises liées, à savoir :

BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON : 2 127 187 euros
 AU MOULIN POULAILLON : 1 405 854 euros
 DIJON DEVELOPPEMENT : 149 824 euros

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Code du Commerce Art. R 123-198)

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	672 612	191 859
Résultat exceptionnel (hors participation)	51 404-	2 128-
Résultat comptable (hors participation)	620 590	189 731

Indications spécifiques à l'intégration fiscale :

Depuis le 1er octobre 2012, notre société ainsi que notre filiale la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" forment un groupe d'intégration fiscale dans lequel notre société devient seule redevable de l'imposition forfaitaire annuelle ainsi que de l'impôt sur les sociétés.

Le résultat fiscal de notre société est bénéficiaire de 400 160 euros, celui de notre

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" est déficitaire de 372 292 euros de sorte que le résultat fiscal d'ensemble est bénéficiaire de 27 868 euros.

A ce résultat d'ensemble, le groupe d'intégration fiscale a procédé à l'imputation d'une partie du déficit d'ensemble restant à l'ouverture de l'exercice, à concurrence du résultat d'ensemble bénéficiaire, de sorte que le résultat d'ensemble au 30.09.2015 est à néant.

Il en résulte une économie d'impôt sur les sociétés de 124 097 euros pour notre société.

En conséquence de la convention d'intégration fiscale conclue entre nos deux sociétés, notre société a comptabilisé dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, l'économie d'impôt liées aux déficits de notre filiale est comptabilisé dans les résultats de celle-ci.

Dans notre société, il existe ainsi un compte Intégration fiscale - Charges pour un montant de 191 859 euros alors qu'aucun impôt sur les sociétés n'est dû sur le résultat d'ensemble, se décomposant en :

- .124 097 euros d'économie d'IS restitué à notre filiale MFP POULAILLON SA
- .67 762 euros d'IS déduits sur les frais liées à l'augmentation de capital. Sur ce point, se reporter dans le paragraphe EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE de l'annexe.

Le poste Impôts sur les bénéfices inscrit à notre compte de résultat pour un montant de global de 189 731 euros comprend les comptes :

- . Intégration fiscale - Charges décrit ci-dessus
- . Impot sur les sociétés - Produits pour 2 128 euros égal aux crédits d'impôts restituables.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 22 020 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 22 020 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Garantie donnée à notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" :

Garantie donnée dans le cadre de la consolidation du crédit-bail matériel finançant la chaîne de fabrication du nouveau site de Wittelsheim II exploitée par notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" :

Caution de notre société à hauteur de 6 000 000 euros soit 100% du montant global financé par six partenaires financiers à savoir :

SOGELEASE : 2 000 000 euros - Chef de file

BANQUE POPULAIRE D'ALSACE : 1 000 000 euros

NATIXIS LEASE : 1 000 000 euros

BNP-PARIBAS : 1 000 000 euros

CM-CIC BAIL : 1 000 000 euros

Notre société a, par ailleurs, décidé en date du 3 octobre 2012, de se porter caution solidaire à hauteur de 598 634 euros au bénéfice de notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON", dans le cadre de la location financière consentie par la société GEFIC SA référencé sous contrat 2012/1112.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164138 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 99 000 euros pour l'ouverture du magasin de Wittelsheim

Cautionnement solidaire d'un montant de 59400 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires.

Garantie donnée à notre filiale "AU MOULIN POULAILLON"

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164152 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 290 000 euros pour l'acquisition du magasin rue des Serruriers à Colmar par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 87 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164155 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 270 000 euros pour la rénovation et le déplacement du fonds de SAINT-LOUIS dans la galerie marchande du centre commercial Leclerc de Saint-Louis par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 90 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164158 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 182 500 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas - Zone commerciale de l'Arche, détenu

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement personnelle et solidaire d'un montant de 46 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164161 - BPI FRANCE 182 500 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire à hauteur de 25% de l'encours du crédit.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164162 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 90 000 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 22 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt 164163 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 90 000 euros dans le cadre de travaux d'aménagement du nouveau point de vente de Morschwiller le bas détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 22 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires.

Garanties données à notre filiale SCI POULAILLON CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'un ensemble immobilier Impasse de l'aérodrome à (68) Rixheim :

164 149 Emprunt Caisse d'Epargne d'Alsace 400 000 euros.

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 20% soit 80 000 euros augmentée des intérêts, frais et accessoires.

164 150 Emprunt Crédit Mutuel Mulhouse Europe 400 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 96 000 euros augmentés des intérêts, commissions, frais et accessoires.

164 151 Emprunt Banque Populaire d'Alsace 400 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 80 000 euros en principal, plus tous les intérêts et accessoires.

Garanties données à notre filiale SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour l'acquisition des locaux à (68) MORSCHWILLER LE BAS.

164158 Emprunt BANQUE POPULAIRE D'ALSACE pour 200 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 60 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires.

164159 Emprunt CAISSE DE CREDIT MUTUEL pour 200 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 50 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

164160 Emprunt BPI FRANCE pour 200 000 euros

Caution personnelle et solidaire à hauteur de 50 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires.

Garantie donnée à notre filiale DIJON DEVELOPPEMENT :

Engagement donné dans le cadre de l'emprunt 164154 Société Générale de 290 000 euros, de ne pas céder les parts détenues dans le capital de notre filiale la société DIJON DEVELOPPEMENT, tant que le prêteur n'aura pas été intégralement remboursé de toutes sommes pouvant lui être dues en capital, frais et accessoires à quelque titre et pour quelque cause que ce soit.

Garantie donnée à notre filiale la société FRED'S acquise en date du 30 mars 2015 sur :

Emprunt 164175 - BANQUE POPULAIRE pour 330 000 euros

Suite à rachat des droits sociaux, reprise des garanties données par les associés quant à l'exigibilité des sommes dues suite au présent emprunt en principal, intérêts et accessoires dont le capital restant à couvrir s'élève à 238 679 euros.

Crédit bail SOGELEASE d'un ensemble de matériels et mobiliers

Caution personnelle et solidaire au profit de notre filiale la société FRED'S, à hauteur de 285 696 euros augmenté de tous intérêts, indemnités, clauses pénales, frais et accessoires.

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				22 164	22 164
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				4 640	4 640
- exercice				6 960	6 960
Total				11 600	11 600
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				6 960	6 960
- entre 1 et 5 ans				16 240	16 240
Total				23 200	23 200
Montant en charge sur l'exercice				6 960	6 960

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société a signé avec la compagnie d'assurance AXA en septembre 2009 un contrat d'externalisation de la gestion de ses engagements en matière d'indemnité de fin de carrière à verser à ses salariés.

Le montant de l'engagement de notre société s'élève à 58 001 euros au 30 septembre 2015 dans le cadre du départ volontaire à 62 ans selon la valorisation effectuée par AXA.

La société a versé au cours de l'exercice 6 000 euros dans le cadre de ce contrat.

Le montant du fonds collectif pour la société s'élève au 30 septembre 2015 à 30 977 euros chez AXA.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(Code du Commerce Art. 123-198; PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - participation des salariés	22 895
Total des allègements	22 895
Déficits reportables	576 221

Le déficit reportable indiqué ici est le déficit d'ensemble du groupe d'intégration fiscale restant à reporter au 30 septembre 2015.

Il s'agit de provisions comptabilisées au titre de cet exercice mais dont la charge n'est déductible fiscalement qu'au moment du paiement, c'est-à-dire au titre du prochain exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(Code du Commerce Art. R 123-197 5°; PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
POULAILLON (CAPITAL SOCIAL AU 30/09/2015)	SA	3 906 300	8 RUE DU LUXEMBOURG 68310 WITTELSHEIM

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- MFP POULAILLON	2 040 000	246 478	99.96	4 731 600	4 731 600		6 658 034	29 117 687	101 575	
- SCI POULAILLON CONSTRUCTION	10 000	36 958	99.00	9 900	9 900		256 000	129 600	36 958	36 589
- DIJON DEVELOPPEMENT	10 000	172 576	100.00	10 000	10 000			1 393 680	88 264	
- SCI LES MIRABELLES 2	30 490	71 229	99.90	30 450	30 450			111 372	71 229	71 158
- SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION	10 000	8 539	99.00	9 900	9 900		160 000		8 539	8 453
- TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	10 000	1 816	100.00	10 000	10 000			7 500	3 586	
- FRED'S	75 000		100.00	62 175	62 175		524 375			
- SCI VELLE	10 000		99.90	9 990	9 990					
- EAUX MINERALLES DE VELLEMINFROY	10 000		100.00	10 000	10 000					
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- AU MOULIN POULAILLON	2 000 000	4 245 167	45.00	6 300 000	6 300 000		313 625	30 014 854	1 192 580	
- SOURCE DE VELLEMINFROY	346 400		43.71	151 400	151 400					
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- ABANDON DE CREANCE FRED'S	28 000	
- PRISE PARTICIPATION FRED'S	18 825	
Total	46 825	

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Néant

Participation des salariés

Nature	Montant
Part de la réserve spéciale de participation utilisée hors de l'entreprise au cours de l'exercice	22 895

Depuis la mise en place d'une participation Groupe au courant de l'exercice clos au 30.09.2014, la société POULLAILLON SA verse désormais de la participation à ses salariés. Le montant provisionné au titre de la participation des salariés au résultat de l'entreprise pour l'exercice clos au 30 septembre 2015 s'élève à 22 895 euros.

Le 15/01/2016
POULLAILLON PAUL PRESIDENT